



## APPEL D'OFFRES

### INFRASTRUCTURES RUE PRINCIPALE – PHASE 2 (Tim Hortons @ rue Albert)

Numéro du projet : 546-16-2

La Municipalité régionale de Tracadie acceptera les soumissions jusqu'au **23 mars 2023, 14 h (heure locale)** pour la reconstruction des infrastructures de la rue Principale phase 2. L'ouverture publique des soumissions se fera immédiatement après la fermeture de l'appel des soumissions à l'hôtel de Ville situé au 3267, rue Principale.

Les soumissions sous enveloppes cachetées identifiées « **Infrastructures rue Principale – phase 2 (Tim Hortons @ rue Albert), numéro de projet 546-16-2** » seront reçues par M. Roger Robichaud, directeur-général, Municipalité régionale de Tracadie, 3267, rue Principale, Tracadie NB, E1X 1G5.

Les cahiers de charge seront remis aux entrepreneurs sur paiement de 150,00 \$ non remboursable à Roy Consultants au 3655, rue Principale, Tracadie NB E1X 1E2. Chaque soumission doit être accompagnée d'un bon de cautionnement au montant de 10% du total de la soumission, payable à la Municipalité régionale de Tracadie. Le nom du soumissionnaire ainsi que le nom du contrat doivent être clairement indiqués sur l'enveloppe.

La dernière version ainsi que les amendements des « Règlements de soumission » de la Loi sur les Contrats de Construction de la Couronne (82-109) s'appliquent.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Veuillez noter que si le montant de la plus basse soumission excède le montant maximum prévu pour ce projet, la municipalité pourrait annuler le présent appel d'offres.

L'octroi du contrat est conditionnel à l'obtention du financement de ce projet.

**Roger Robichaud, Directeur-général  
Municipalité régionale de Tracadie**